

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES

QUALIFICATIF REGIONAL QUADRETTE M 3

Saison 2025 / 2026

1 - Le Championnat

Une première phase de qualification se déroulera en formule championnat. Toutes les équipes inscrites se rencontreront sur 3, 4 ou 5 journées, à raison de 3, 4 ou 5 parties par journée suivant le nombre d'équipes inscrites.

→ **Déclaration obligatoire des équipes (base de 3 joueurs) avant le 31 juillet** (bien que les mutations soient possibles jusqu'au 31 août) **au président de la commission sportive régionale, M. Bernard TISON.**

Les licenciés de cette division pourront jouer en équipes déclarées à 3 joueurs de base de la même AS/ESB.

Si dans l'AS/ESB il n'y a qu'un ou deux M3, il sera possible de déclarer un ou deux M4 dans la base des 3 joueurs. Ces joueurs recevront une licence M3 pour la saison.

Ces équipes pourront être complétées par 2 joueurs de M3 ou M4 de la même AS/ESB (**ne pas inscrire les joueurs M4 sur la feuille de déclaration d'équipe**). En cas d'impossibilité de 1 ou 2 des 3 joueurs de base, il y aura la possibilité de remplacement(s) dans les mêmes conditions d'appartenance.

Peuvent servir de complément d'équipe les F3 et M3 n'appartenant pas à une équipe déclarée, les 4D et les U18 à condition de ne pas être inscrits sur la liste ministérielle de Haut Niveau « Elite, Seniors, Collectifs nationaux ou Relève ». Les compléments d'équipes peuvent évoluer dans d'autres équipes de l'AS/ESB au cours de la saison.

Les 5 joueurs de chaque équipe qui iront au Championnat de France sont :

- Les 3 à 5 joueurs déclarés de l'équipe de base ;
- et jusqu'à 2 joueurs qui ont participé aux épreuves au sein de l'équipe.

La composition de l'équipe qui ira au Championnat de France devra impérativement être communiquée à l'issue de la dernière journée du championnat.

Les joueurs M4 qui ne seront pas déclarés dans la base des 3 joueurs, si l'équipe n'est pas qualifiée pour le Championnat de France Quadrettes M3, pourront faire le Championnat Départemental Quadrettes M4.

Déroulement d'une journée type (*horaires susceptibles d'être ajustés en fonction du nombre d'équipes inscrites*) :

- Début des jeux 8H00
- 1ère partie : 8H00 à 10H00
- 2ème partie : 10H30 à 12H30
- Restauration : 12H30 à 14H00
- 3ème partie : 14H00 à 16H00
- 4ème partie : 16H30 à 18H30
- 5ème partie : 19H00 à 21H00

Comptabilisation des points :

Parties en 2H00 ou 13 points avec 30mn de pause. Une partie gagnée rapporte 3 points, une partie perdue 1 point.

A l'issue de la dernière journée, un classement sera établi de la façon suivante :

- Nombre de points à l'issue de l'ensemble des parties (*3 points par partie gagnée / 1 point par partie perdue*) ;
- En cas d'égalité entre 2 équipes : celui qui a remporté la partie directe sera placé devant ;
- En cas d'égalité entre 3 équipes et plus : seront comptabilisés les points faits, puis les points laissés faire, puis la confrontation directe.

Nombre d'équipes qualifiées :

Le nombre d'équipes qualifiées par le biais du Championnat sera égal au nombre d'équipes qualifiées pour la Région (*selon décision de la FFSB*) moins 1 (*qui sera qualifiée lors du Fédéral*). Pour rappel, en 2024-2025, 4 équipes ont été qualifiées par le biais du Championnat + 1 lors du Fédéral.

Engagement et primes sur compétition :

Montant de l'inscription par équipe : 150€

Indemnité par partie gagnée : 10€ (*sous forme de 10 jetons buvette*)

Le club devra fournir un chèque de caution de 150 € par équipe engagée, qui ne sera pas encaissé par la Ligue. Il sera restitué intégralement à l'issue du championnat, sous réserve que l'équipe ait bien participé à l'ensemble des journées, et qu'elle n'ait fait l'objet d'aucun incident disciplinaire au cours du championnat.

La Ligue versera une participation forfaitaire de 500€ au déplacement de chaque équipe qualifiée pour le championnat de France par ce championnat M3.

Financement de la compétition :

Le financement de la compétition sera assuré par les engagements des équipes, une participation forfaitaire de 250€ de chaque CBD, et une contribution de 100€ qui sera demandée à chaque club organisateur d'une journée.

Par ailleurs :

- L'arbitre sera à la charge de la Ligue (Frais Kilométrique et Vacation).
- Les repas de l'arbitre et du délégué régional seront à la charge du club organisateur.
- L'organisateur devra proposer une restauration pour les compétiteurs.

Dates et lieux :

Les dates et lieux retenus à ce jour sont les suivants :

- Dimanche 5 octobre 2025 au Portel
- Dimanche 30 novembre 2025 – *Lieu à définir*
- Dimanche 25 janvier 2026 – *Lieu à définir*
- Dimanche 29 mars 2026 à Guise
- Dimanche 12 avril 2026 – *Lieu à définir*

Attention, ces informations sont susceptibles d'être modifiées / ajustées en fonction du nombre d'équipes engagées et des sites organisateurs.

2 – La journée Régionale M3

Une deuxième phase de qualification se jouera sur une journée pour qualifier la dernière équipe pour le championnat de France M3.

L'inscription sera à envoyer par mail (btison@orange.fr) au président de la commission sportive régionale, M. Bernard TISON, pour le 19/04/2026.

Tous les joueurs d'une équipe doivent être licenciés dans la même AS/ESB.

Chaque équipe devra comprendre a minima un joueur de division 3.

Les M4 qui s'inscrivent à ce Régional ne pourront pas participer au départemental quadrette M4.

Un joueur G18 ou F18 peut y participer (sauf listes ministérielles de haut niveau « Elite, Senior et Relève »).

Date : Dimanche 26 avril 2026

Organisateur : AGBCC

(Association de Gestion du Boulodrome Couvert de Compiègne)

Lieu : sera précisé ultérieurement

Engagement et primes sur compétition :

Engagement : 40 € par équipe

10 € seulement pour les équipes déjà déclarées en championnat (joueurs de base)

Aucune indemnisation des parties (comme dans les autres championnats régionaux).

La Ligue versera une participation forfaitaire de 240€ pour le déplacement de l'équipe qualifiée pour le championnat de France (*soit 60 € par joueur, comme sur les autres régionaux*).

Financement de la compétition :

Le financement de la compétition sera assuré par les engagements des équipes, et une contribution de 100€ qui sera demandée à chaque club organisateur de la journée.

Par ailleurs :

- L'arbitre sera à la charge de la Ligue (Frais Kilométrique et Vacation).
- Les repas de l'arbitre et du délégué régional seront à la charge du club organisateur.
- L'organisateur devra proposer une restauration pour les compétiteurs.
- L'organisateur devra prévoir les récompenses.